

www.lecourrierfinancier.fr

Pays : France

Dynamisme : 5



[Visualiser l'article](#)

Formation : la CGPC signe un partenariat avec l'IFPASS

Cette semaine, l'Association des Conseils en Gestion de Patrimoine Certifiés (CGPC) signe un partenariat avec l'Institut de Formation de la Profession de l'Assurance (IFPASS). Ensemble, ils proposent une formation à distance pour obtenir la certification de « Conseiller en gestion de patrimoine » (CGP).

L' Association des Conseils en Gestion de Patrimoine Certifiés (CGPC) annonce ce jeudi 26 novembre la signature d'un partenariat avec l'Institut de Formation de la Profession de l'Assurance (IFPASS). Objectif, proposer un parcours de formation permettant aux candidats d'obtenir la certification de « Conseiller en gestion de patrimoine » (CGP), enregistré au RNCP au niveau 7 (celui du master), et devenir membres de CGPC.

Formation à distance

Cette formation sera proposée en alternance, ainsi qu'en formation continue à des salariés du secteur de l'assurance. Le lancement de la promotion effectuée, les cours se déroulent en distanciel. La formation vise à mettre en capacité d'exercer le métier de CGP, à travers une approche globale des clients et de leur patrimoine, afin d'émettre des recommandations personnalisées au mieux de leurs intrérêts.

Les candidats détenant des titres ou diplômes de niveau 6 ou 7 autres établissements seront aussi en mesure de suivre, et de passer l'examen de certification CGPC. En cas de réussite, ils pourront obtenir les agréments nécessaires pour exercer l'activité de gestionnaire de patrimoine.